



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.

PETITS PROJETS, GRANDS IMPACTS

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE D'IMPACT
CONSACRÉE AUX OPÉRATIONS DE
CRÉDITS DE LA BANQUE ALTERNATIVE
SUISSE SA DANS LE DOMAINE
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

AVRIL 2015

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La Banque Alternative Suisse SA (BAS) a commandé une étude pilote pour examiner la question des effets de ses prêts bancaires en se focalisant sur les questions essentielles suivantes:

Quel est l'impact que la BAS réalise à travers ses crédits ?
Les effets sont-ils quantifiables ?

Que serait-il advenu de certains projets si la BAS ne s'était pas engagée ?

L'analyse est fondée sur des entretiens avec toutes les principales parties prenantes et tient compte des données chiffrées à la fin 2013. Son auteur est Simon Greuter de la société agens, Agentur für authentische Entwicklung und Zivilgesellschaft («agence pour le développement authentique et la société civile»).

L'étude montre que de nombreux projets relatifs aux énergies renouvelables n'auraient pas pu aboutir sans la BAS ou n'auraient pu être que très partiellement réalisés. Par ailleurs, elle confirme que les effets que la banque ambitionne sont maximums dans les projets de niches assortis à des risques de financement potentiellement plus élevés.

La synthèse se fonde sur une étude indépendante mandatée par la Banque Alternative Suisse SA (BAS), dont l'auteur est Simon Greuter-Puzderliski, propriétaire de la société agens, Agentur für authentische Entwicklung und Zivilgesellschaft, Obgardistr. 5 CH-6043 Adligenswil, tél. +380 96 958 13 21, www.authentischeentwicklung.ch. L'étude se base sur des informations acquises lors d'entretiens qualitatifs et des données chiffrées à la fin 2013. La synthèse a été faite en avril 2015 par TAKTKOMM SA, Zurich, sur demande de la BAS. Elle sert à l'information générale et ne prétend pas à l'exhaustivité. Les informations peuvent être citées moyennant indication de la source.

Création: Michi Nussbaumer, graphisme et typographie, Bâle.

Point de départ: la finalité de l'activité économique

Avec son modèle d'activité, la BAS entend promouvoir les projets écologiques et sociaux et apporter une contribution au développement positif de l'environnement et de la société. Son action ne se concentre pas sur la maximalisation du profit à court terme, mais a pour but d'exercer une activité commerciale porteuse de sens. Pour la BAS, connaître les effets du financement des projets qu'elle soutient est par conséquent d'une importance primordiale. Aujourd'hui déjà, la banque publie la liste de tous les crédits qu'elle octroie. Elle révèle ainsi clairement où, à qui et dans quel but elle engage l'argent des épargnantes et des épargnants. Avec son concept de plus-value, la banque montre la mesure dans laquelle son portefeuille de prêts contribue au bien commun. Et avec l'analyse des effets exercés dans le secteur des énergies renouvelables, commandée en 2014, la BAS franchit une nouvelle étape: elle fait analyser l'impact de ses prêts sur un thème particulier, d'une manière à la fois plus vaste et plus approfondie.

Focus: le secteur des énergies renouvelables

L'analyse se concentre sur le secteur des énergies renouvelables. Au cours des dernières années, ce secteur faisait déjà l'objet d'une forte demande en financements de projets. Après l'adoption de la Stratégie énergétique 2050 par le Conseil fédéral et le parlement, il est probable que la demande va encore augmenter. La BAS a été l'une des premières banques, voici 20 ans, à se préoccuper sérieusement de ce sujet et à encourager les projets touchant aux énergies renouvelables. La banque souhaite garder ce leadership thématique et le développer. En mettant à disposition les capitaux nécessaires à la réalisation des projets, elle souhaite promouvoir les produits énergétiques durables et pertinents sur le plan économique en tant qu'alternative à l'énergie nucléaire et aux énergies fossiles. Dans sa stratégie 2012-2016, la BAS a défini les éner-

gies renouvelables / l'efficacité énergétique comme l'un des quatre points majeurs de ses activités de financement.

Méthode d'analyse et chaîne d'effets sous-jacente

L'étude pilote est fondée sur une approche globale. Celle-ci identifie les effets des crédits octroyés en dialoguant avec les principales parties prenantes et les évalue sur la base d'une expérience subjective. L'approche est calquée sur la méthode du «Social Return on Investment» (SROI). Il s'agit là d'un standard international courant pour mesurer le rendement des investissements dans le domaine social d'utilité publique. Cette approche d'analyse qualitative est complétée par le recensement et l'évaluation quantitatifs des données existantes sur les activités de la BAS dans le domaine des énergies renouvelables.

Explication terminologique : l'étude attribue à la notion d'«effet» ou «d'impact» la signification du changement opéré sur le monde réel, qui n'a pu survenir que par l'intervention de la BAS. Cette notion doit être distinguée de celle de «plus-value». La plus-value concerne les effets sociaux et écologiques pour lesquels la BAS n'est pas indispensable, mais apporte néanmoins une contribution positive. Par ailleurs, il convient également de faire une distinction entre «rentabilité» d'une part, et effet et plus-value d'autre part. Dans le contexte de l'étude, la rentabilité désigne en premier lieu la longévité économique d'un projet ou d'une entreprise.

Un dialogue avec 38 interlocutrices et interlocuteurs

Pour réaliser l'étude, des entretiens ont été menés avec 38 personnes représentant les principales parties prenantes. Il s'agit d'investisseuses et investisseurs (6 entretiens), de collaboratrices et collaborateurs (9 entretiens), de preneuses et preneurs de crédit (18 entretiens) et de représentantes et représentants des pouvoirs publics et des organisations partenaires (5 entretiens).

Les preneuses et preneurs de crédit: 92 projets et leur finalité

A la fin 2013, la BAS comptait 92 preneuses et preneurs de crédit dans le domaine des énergies renouvelables, ce qui correspond à 92 projets. La valeur nominale du segment de clientèle a augmenté de 1993 à 2001, puis a reculé de 2001 à 2007. Mais depuis l'instauration de la rétribution du courant injecté à prix coûtant (RPC) le 1er mai 2008, le secteur se développe de nouveau fortement. En conséquence, les crédits octroyés par la BAS augmentent également depuis 2008. Fin 2013, ils atteignaient près de 120 millions de francs suisses, ce qui équivalait à 13% du portefeuille de prêts de la BAS.

Sur les 92 projets soutenus par des prêts, 57 portent sur l'énergie photovoltaïque, 17 sur des installations à copeaux de bois et des réseaux de chauffage, 13 sur des petites centrales hydrauliques, et 4 sur des installations de biogaz. L'énergie éolienne et la géothermie comptent un projet chacun. 39 des 92 projets ont obtenu des crédits allant jusqu'à 400 000 francs suisses. 30 se situent dans la catégorie moyenne jusqu'à 1,5 million de francs suisses, et 23 projets ont obtenu de gros crédits de plus de 1,5 million de francs suisses.

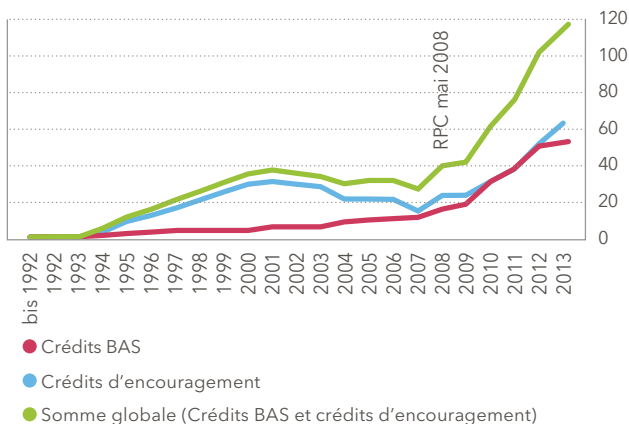
Les 92 projets réunis produisent 130 gigawattheures de chaleur et 87 gigawattheures d'électricité par an. Les projets financés par la BAS fournissent ainsi 2,4% de l'ensemble de la production suisse issue de ce que l'on appelle les nouvelles sources d'énergie renouvelables, c'est-à-dire des énergies renouvelables à l'exception des grosses centrales hydrauliques. En 2013, ils couvraient 0,9% de la consommation énergétique de la Suisse, qui s'élève à 249 000 gigawattheures.

Les clientes et les clients de la BAS: une communauté de solidarité avec les preneuses et preneurs de crédit

En plaçant leurs avoirs à la BAS, ses clientes et clients, renoncent volontairement à une partie de leurs intérêts. Une partie de ces intérêts non perçus est dédiée à l'encouragement des énergies renouvelables. Cette somme est composée d'une partie des intérêts non perçus sur les comptes d'épargne et de 100% des intérêts non perçus sur les obligations de caisse d'encouragement dans le secteur des énergies renouvelables. Les clientes et clients constituent ainsi une communauté de solidarité avec les preneuses et preneurs de crédit. Pour les énergies renouvelables, la somme des intérêts non perçus s'est élevée à 800 000 francs suisses en 2013. En cumulant les montants annuels depuis la fondation de la BAS, la somme s'élève à 8 à 10 millions de francs suisses. Les calculs montrent que non seulement la somme annuelle des intérêts non per-

Crédits nominatifs Energies renouvelables

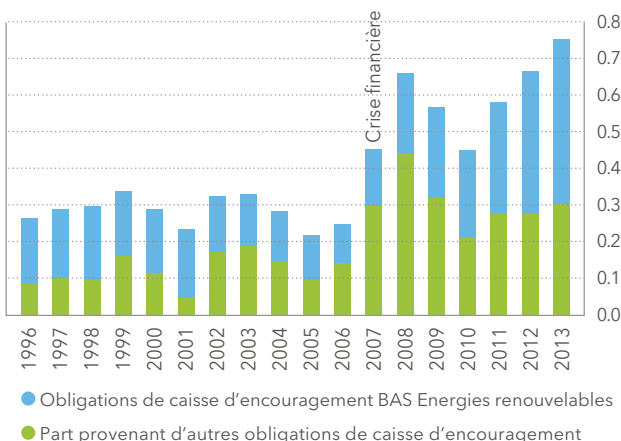
Volume en mio de CHF



çus n'a pas diminué malgré l'effondrement du niveau général des taux, mais qu'elle a même augmenté en raison de la forte croissance des volumes de la BAS.

Renonciation à l'intérêt en faveur des énergies renouvelables

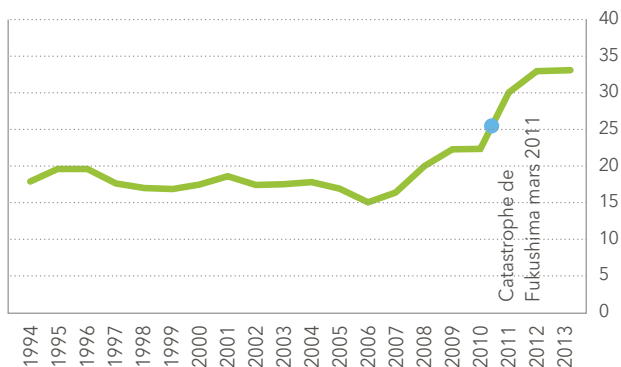
en mio de CHF



Un quart des prêts octroyés dans le secteur des énergies renouvelables peuvent être associés aux souscriptions d'obligations de caisse d'encouragement du secteur énergies renouvelables. Ce dernier s'est fortement développé au cours des dernières années, comme l'illustre le graphique. Plus de 1000 investisseurs et investisseurs de la BAS ont souscrit des obligations de caisse d'encouragement de la BAS du secteur des énergies renouvelables à hauteur globale de 33,5 millions de francs suisses.

Evolution de la part Energies renouvelables par rapport à tous les secteurs d'encouragement

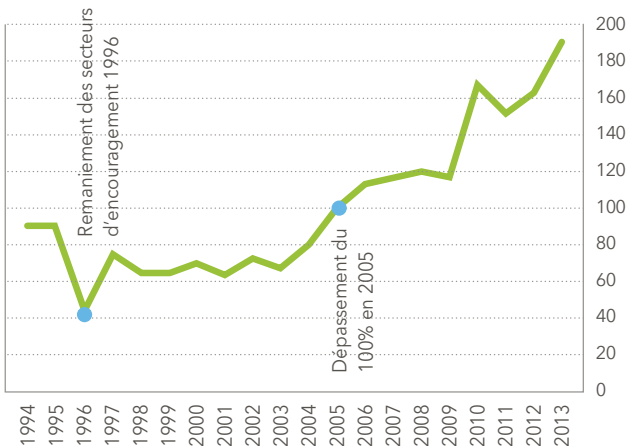
en %



L'utilisation des crédits d'encouragement a franchi le seuil des 100% en 2005 et a augmenté à près de 200% à la fin 2013. Ce qui signifie que, dans ce secteur, la banque accorde davantage de crédits d'encouragement qu'il n'y a de montants effectivement à disposition dans le «pot commun» correspondant.

Utilisation crédits d'encouragement Energies renouvelables

en %



Visite sur sites des projets sélectionnés

Dans le cadre de l'étude d'impact, 20% des projets d'énergies renouvelables financés par la BAS ont fait l'objet d'une visite sur site pour mesurer leur impact. Cette démarche avait pour objectif de se faire une impression personnelle des effets physiques, économiques, écologiques et sociaux des crédits alloués par la BAS. Le financement des projets et les modèles de rémunération ont été discutés et les éventuels effets critiques ont également été examinés. Les clientes et clients ont aussi été questionné-e-s sur ce qu'ils apprécient en la BAS. Pour mesurer intrinsèquement l'impact, il leur a été demandé ce qui serait advenu si la BAS n'avait pas existé ou si elle ne s'était pas engagée. La sélection des projets devant faire l'objet d'une visite a été effectuée de manière à reproduire fidèlement la diversité des projets financés: les visites ont porté sur 8 installations photovoltaïques, 3 centrales de chauffage au bois avec réseaux de chauffage, 3 centrales hydrauliques, 2 installations au biogaz, un projet de géothermie et une turbine éolienne.

Effets économiques, sociaux et environnementaux des projets visités

Les effets réels sont multiples et variés et dépendent de chaque type de projets. Pour les projets visités, les effets peuvent toutefois se résumer de la manière suivante:

- (a) **Effets économiques:** la part de financement de la BAS sur l'ensemble des volumes d'investissement des installations visitées est en moyenne de 60%. Le volume des crédits relatifs aux installations visitées se monte à près de 40 millions de francs suisses, la valeur d'investissement à près de 70 millions de francs suisses. L'ensemble des installations produisent environ 65 millions de kilowattheures par an. Avec 2,8 à 1 kilowattheures, ce sont les trois centrales de chauffage au bois avec réseaux de chauffage qui produisent le plus d'énergie par franc suisse investi, suivies par les installations éoliennes, hydrauliques et solaires, avec 0,67 à 0,29 kilowattheures par franc investi. Les installations au biogaz produisent respectivement 0,37 et 0,28 kilowattheures d'électricité par an et par franc investi.
- (b) **Effets écologiques:** les installations au biogaz ont les effets écologiques et sociaux les plus larges à l'échelon local. Ce, grâce à l'implication de la population dans la livraison des tontes de gazon, du fumier et du lisier, ainsi qu'à la production d'engrais exempts d'ammoniaque en tant que produits secondaires. Les projets au biogaz sont également en tête sur le plan du réchauffement climatique mondial: ils transforment le méthane en CO₂. Or, le méthane est un gaz à effet de serre 50 fois plus nocif que le CO₂.
- (c) **Effets sociaux:** les projets réalisés dans le domaine des énergies renouvelables sont soumis à des processus décisionnels d'ordre politique. Même la plus petite des centrales hydrauliques a dû franchir l'obstacle d'une votation populaire. Avec 96% des voix, elle a été nettement plébiscitée. Le projet géothermique a également été soumis au vote. Les installations photovoltaïques influent sur la création de plus-value à l'échelon local; les centrales de chauffage au bois génèrent des emplois dans le secteur de la sylviculture. Un projet au biogaz offre un nouvel appui à une famille paysanne, et une centrale de chauffage au bois a contribué à la stabilisation durable d'une entreprise familiale.
- (d) **Effets critiques:** l'impact généré sur l'environnement par la production des panneaux solaires, le maintien de la libre migration des poissons en tant que caractéristique écologique des centrales électriques au fil de l'eau, les nuisances olfactives (installations au biogaz), ainsi que certaines nuisances sonores incommodes des riverains des éoliennes: ces différents points ont tous été soulevés par les parties prenantes. Dans certains cas, les procédures d'autorisation posent des problèmes pour les projets photovoltaïques.

Les points forts de la BAS sur lesquels misent les parties prenantes

L'étude donne une image précise de ce que les différentes parties prenantes apprécient et attendent de la BAS:

La réponse des investisseuses et investisseurs quant à leur motivation d'être à la BAS est unanime. Il s'agit de clientes et clients qui veulent soutenir et encourager des projets ayant leur raison d'être du point de vue écologique et social et qui se refusent de simplement suivre le principe de maximisation du profit. Elles et ils font confiance au modèle d'entreprise de la BAS. Elles et ils pensent qu'elle doit rester fidèle à sa philosophie et à sa manière de travailler, et qu'elle intensifiera encore son engagement.

Les preneuses et preneurs de crédit apprécient particulièrement la communication et les processus de décision directs et rapides, ainsi que la collaboration partenariale des collaboratrices et collaborateurs de la BAS. En ce qui concerne les installations photovoltaïques, le financement sans gage immobilier plaide en faveur de la BAS. Il en va de même de la possibilité de rembourser les crédits sans verser d'amortissement annuel, ainsi que de l'approche réaliste des risques financiers, opérationnels et écologiques.

Toutes les parties prenantes reconnaissent aux collaboratrices et collaborateurs de la BAS un grand engagement personnel, ainsi qu'une compétence pointue en matière d'énergies renouvelables. Avec leurs connaissances spécifiques, leurs réseaux personnels dans le domaine des énergies renouvelables et la simplicité de leur démarche, les collaboratrices et collaborateurs élaborent des solutions de financement parfaitement calquées sur les nécessités des projets économiques, écologiques et sociaux.

Les deux principales organisations partenaires de la BAS dans le domaine des énergies renouvelables sont Swissolar et la Fondation suisse pour le climat. Ces deux institutions confirment le rôle crucial sur le plan du financement que joue la banque dans la transformation des systèmes énergétiques suisses. Mais pour elles, la BAS n'endosse pas seulement le rôle de pionnier qu'elle a assumé par le passé dans le financement des énergies renouvelables. Elles soulignent également l'importance du fait que la banque simplifie grandement l'accès aux capitaux à l'égard des petites et moyennes entreprises.

La BAS rend les choses possibles

La question essentielle est: qu'advierait-il des projets présentés sans la BAS ? - Les preneuses et preneurs de crédit apportent des réponses précises à ce sujet:

- Sur 18 projets, sept n'auraient abouti qu'à des conditions financières bien moins avantageuses.
- Parmi les petits projets, deux sur trois n'auraient pu être réalisés qu'avec des retards extrêmement importants.
- Trois des projets photovoltaïques de moyenne envergure auraient dû être réduits de moitié pour pouvoir aboutir.
- Pour l'un des projets, il aurait fallu rechercher et intégrer un autre cercle d'investisseurs.
- Pour deux des projets, la réponse est encore plus claire: ils n'auraient pas vu le jour sans la BAS.

Le plus grand des effets exercés

L'étude montre que la BAS exerce les plus grands effets sur l'environnement et la société par franc suisse investi en finançant des projets plutôt modestes et non conventionnels. Selon l'appréciation de la banque, les projets proposés dans le secteur des énergies renouvelables présentent des risques très différenciés. Par exemple, tandis que les installations au biogaz comportent des risques généralement élevés, les risques afférents aux réseaux de chauffage sont faibles et ceux liés aux projets photovoltaïques très faibles. Par conséquent, les effets directs de la BAS sur le monde réel dépendent du risque encouru. Il en résulte que la BAS exerce les plus grands effets, d'une part, là où elle examine et finance les projets qui n'intéressent personne d'autre et, d'autre part, là où elle prend les plus grands risques.

Conclusion

L'étude confirme l'exemplarité du modèle de la BAS dans l'octroi de ses crédits dans le secteur des énergies renouvelables. Les projets relatifs aux énergies renouvelables sont tributaires d'un financement à long terme. Les prêts d'encouragement de la BAS sont basés sur des intérêts à taux fixe sur le long terme et sécurisent ainsi les preneuses et preneurs de crédit, qui apprécient et plébiscitent ce système. Les conditions revêtent la même importance pour tous les types et toutes les tailles de projets. Mais pour les projets de grande envergure, la confiance joue un rôle absolument primordial.

De même, il apparaît que la BAS exerce ses plus grands effets dans le financement des projets de niches, dont personne sinon ne se préoccupe. Les effets potentiels s'accroissent à la mesure des risques. Mais parallèlement, l'étude montre que la BAS mérite également d'être plus connue dans certains segments. Les connaissances pointues et les grandes compétences des collaboratrices et collaborateurs de la BAS sont fréquemment citées comme un atout décisif - par rapport à d'autres banques aussi.

La transparence de l'octroi des crédits est reconnue et bien perçue par toutes les parties prenantes. Pour les preneuses et preneurs de crédit, le grand avantage réside dans le fait que la BAS considère un projet dans son ensemble, y compris avec une visite sur site accompagnée des personnes impliquées, et qu'elle ne fonde pas son jugement uniquement sur des chiffres financiers calculés de façon bureaucratique. La possibilité de souscrire un crédit sans gage immobilier est considérée comme un argument très positif. Aux yeux de la clientèle, la BAS joue indiscutablement le rôle de pionnier dans le financement des projets relatifs aux énergies renouvelables. Elles et ils lui reconnaissent également une approche réaliste et raisonnable vis-à-vis des risques.

CHALEUR PRODUITE PAR LES DÉCHETS FORESTIERS

PORTRAIT «NRG A AG»

Les quatre lettres NRG A attirent le regard sur la facade d'une grande halle située dans la zone industriel d'Altstätten (SG), dans la vallée du Rhin. Ces lettres représentent Energy Altstätten, centrale de chauffage alimentée par des copeaux de bois. Son réseau de tuyaux de près de 10 kilomètres approvisionne en chaleur environ 500 ménages, deux écoles, plus de deux douzaines d'entreprises, ainsi qu'une grande serre de 1,2 hectare. Peter Meyer explique que deux godets et demie de pelle mécanique remplis de copeaux de bois

alimentent les trois fours, par heure à pleine charge, pour une journée hivernale avide en besoins de chauffage.

Depuis un certain temps, Peter Meyer planifiait des installations de production d'énergie en association avec Romeo Böni. Tous deux viennent «du milieu électrique» et sont actifs depuis des années dans les énergies renouvelables. C'est ainsi que leur est venu à l'idée de s'engager eux-mêmes dans les affaires. Après avoir effectué diverses vérifications, ils ont choisi Altstätten. Romeo Böni explique:

en haut Romeo Böni et Peter Meyer, fondateurs et propriétaires de NRG A AG

en bas à gauche le bâtiment de la centrale de chauffage WV Ost
en bas à droite et son installation photovoltaïque de 270 kilowatts crête



«Nous avons trouvé un partenaire, la fabrique de fenêtres Ego-Kiefer, qui non seulement nous livre des déchets de bois, mais alimente aussi notre réseau de chauffage à distance». L'accueil fait aux deux collègues par les autorités d'Altstätten a été très favorable: elles étaient prêtes à remettre la construction du réseau de chaleur à distance entre les mains de privés. Des restes de bois de l'exploitation forestière, des scieries, de l'industrie et des menuiseries sont enfournés. Des déchets un peu plus gros sont hachés automatiquement et convoyés par des installations de transport dans les fours. Grâce aux filtres installés sur les cheminées, un certain pourcentage de bois traité peut être également brûlé.

Le démarrage n'a pas été simple. Les deux associés ont financé l'achat du terrain par leurs propres moyens. Malgré cela, aucune banque locale ne voulait s'engager pour la construction de la première halle et l'achat du premier four. Peter Meyer, client privé de longue date auprès de la BAS, s'est donc adressé à son service des crédits à Olten. Lorsque les premiers contrats d'achat d'énergie ont été signés, la BAS a donné son feu vert: en 2008, le premier four a été raccordé au réseau. Entre-temps, trois fours fonctionnent dans une halle agrandie. Les deux fondateurs et propriétaires de l'entreprise sont heureux: «La BAS nous a soutenus dans toutes les étapes de l'extension. Elle demeure à ce jour notre unique banque».

L'aide de la banque a été importante «parce que nous sommes dans une branche à fort besoin en capital» comme le souligne Roméo

Böni. Une centrale de chauffage à distance exige des coûts d'investissement élevés, nécessite de hautes réserves de capacités et un service de piquet 24 heures sur 24. Tout cela immobilise du capital. «Il n'est pas possible de laisser les gens dans des appartements ou dans des halles de fabrique mal chauffés ou sans eau chaude.» Peter Meyer affirme que «même lors d'une réduction de température de 1 degré, les premiers clients réclament». Alors que les investissements sont élevés, le résultat de la vente ne laisse pas de grande marge au vu de la concurrence du pétrole et du gaz.

Enfin, si NRG A AG est un succès, c'est parce que deux spécialistes expérimentés supervisent l'exploitation de la centrale et du réseau. Romeo Böni aborde les fournisseurs et les clients de manière très pragmatique et directe en se fondant sur un principe plutôt inhabituel: «Si quelqu'un te dit que c'est difficile, il faut t'y atteler maintenant plus que jamais. C'est toujours une chance.»

Passé le lancement réussi de NRG A SA, Romeo Böni a aussi fondé NRG B SA. Il planifie - avec ses deux fils - des réseaux de chauffage à distance, mais aussi des installations éoliennes et solaires. Dans le village voisin de Diepoldsau et à Waldkirch (SG) NRG B SA exploite en copropriété ou pour le compte de tiers des centrales de chauffage à distance. Depuis Heiden (AR) l'entreprise gère les réseaux de chauffage à distance.

www.nrga.ch



Les effets les plus importants selon l'analyse

- une entreprise familiale bien gérée et orientée vers le long terme
- la chaleur produite permet de remplacer chaque année 1,2 million de litres de mazout
- 75 % des copeaux de bois utilisés proviennent de l'exploitation forestière, ce qui permet de maintenir des emplois sur place

UNE DEUXIÈME VIE POUR LES DÉCHETS

PORTRAIT «PALÉZIEUX BIO-ENERGIES»



En valorisant purin et fumier, déchets de gazon et de céréales, cette entreprise produit une quantité impressionnante d'énergie renouvelable.

La société Palézieux Bio-Energies est née d'une envie de changement. Eric Ramseyer et son frère Gérald, ses fondateurs, sont tous les deux agriculteurs. Ils aiment leur métier, leurs terres et leurs vaches, mais ils sont inquiets de l'évolution de la situation: «Chaque année, nous nous efforçons de compenser la baisse de nos revenus en augmentant un peu notre productivité», se rappelle Eric Ramseyer. «Est arrivé le moment où nous nous sommes rendus compte que pour faire face aux charges nous devrions produire de plus en plus avec des conséquences sur l'environnement et

que finalement nous allions dans le mur.» La décision fut longue et difficile à prendre, mais en 2012, le duo change de voie et se lance dans le bio. Leurs exploitations passent en reconversion, puis obtiennent leur certification bio début 2014.

Lorsqu'il s'est agi de trouver comment valoriser les quantités impressionnantes de fumier et de purin que produisent les 160 vaches des exploitations, la piste du biogaz s'est imposée. La construction de l'installation a duré d'avril 2014 à mars 2015. Mais la production a déjà démarré fin février.

Deux cuves de 1500 m³ chacune permettront de générer en finalité 1 million de kilowattheures par an de courant électrique. Elles seront remplies de purin et de fumier de vache et de cheval provenant notamment des manèges des environs, des déchets céréaliers du centre collecteur voisin et des déchets de gazon de la commune. Le tout sera porté à 38-40 °C et donnera du méthane, qui alimentera un moteur. Couplé à une génératrice, celui-ci produira de l'électricité, réinjectée dans le réseau. Le moteur fournira également de la chaleur, dont une partie servira à chauffer l'école proche et sa salle de sport, ainsi que les habitations et les installations de la ferme. Pour l'établissement scolaire, cela représentera une économie d'environ 45'000 litres de mazout par an.

Pour trouver les fonds indispensables à la construction de leur centrale, les deux frères ont créé une société anonyme (SA). La commune d'Oron a acquis 10% des parts, les Services industriels de Lausanne (SiL) par leur société Si-REN SA 39%, les 51% restants étant en mains des deux agriculteurs. La Banque Alternative Suisse a prêté 1'883'000 francs sur les 3,5 millions de francs nécessaires à la réalisation de cette centrale à biogaz. Des fonds propres et l'apport d'autres partenaires sont venus compléter cette somme.

Pour les Ramseyer, contacter la BAS était une évidence: «Les publicités que nous avons vues dans Bioactualités, le magazine de Biosuisse, nous montraient que nous partageons la même philosophie», se rappelle Eric Ramseyer. L'installation produit de l'énergie 100% renouvelable et locale et contribue ainsi, à sa mesure, au tournant énergétique décidé par la Confédération.



tout à gauche les acteurs du projet, de gauche à droite: Marek Latawiec, Grégor Maj, ouvriers agricoles; Lane Hügi, apprenti agricole; Gérald et Eric Ramseyer, responsables de l'exploitation agricole.

en haut préparation du site des installations

au milieu des vaches «énergétiques»

en bas projeté rime avec qualité

Les effets les plus importants selon l'analyse

- le moteur à gaz transforme le méthane en CO₂ (le méthane est un gaz à effet de serre 50 × plus nuisible que le CO₂)
- approvisionnement en chaleur d'une école et d'une exploitation agricole
- les produits finis, secs et liquides, peuvent être utilisés comme engrais pauvres en ammoniac



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.

Olten (Hauptsitz)

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
Tel. +41 (0)62 206 16 16
Fax +41 (0)62 206 16 17
contact@abs.ch

Öffnungszeiten

Montag bis Freitag:
9.00 bis 12.00,
14.00 bis 16.30 Uhr

Zürich

Alternative Bank Schweiz AG
Kalkbreitestrasse 10
Postfach
8026 Zürich
Tel. +41 (0)44 279 72 00
Fax +41 (0)44 279 72 09
zuerich@abs.ch

Öffnungszeiten

Dienstag bis Freitag:
9.00 bis 12.00,
13.30 bis 17.00 Uhr

Bargeldbezüge und
Einzahlungen sind nicht
möglich. Bitte vereinbaren
Sie für Kontoeröffnungen und
Beratungsgespräche einen
Termin.

Lausanne

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Petit-Chêne 38
C.P. 161
1001 Lausanne
Tel. +41 (0)21 319 91 00
Fax +41 (0)21 319 91 09
contact@bas.ch

Heures d'ouvertures

Mardi à vendredi:
8.30 à 12.00,
14.00 à 17.00 heures

Il n'est pas possible d'ef-
fectuer des versements ou
des prélèvements d'argent
liquide.

Genève

Banque Alternative Suisse SA
Rue de Berne 10
1201 Genève
Tel. +41 (0)22 800 17 15
Fax +41 (0)22 800 17 12
contact@bas.ch

Heures d'ouvertures

Veillez prendre contact avec
nous pour un rendez-vous.